



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 158 DÉCEMBRE/JANVIER 2024

« 2024, un millésime français » !

SOMMAIRE

- **Edito du Président : « 2024, un millésime français » !** p 1
- **Entretien avec S.E. Mme Hend al-Otaiba, Ambassadrice des E.A.U. en France.** p 2-5
- **Publicité : Suez.** p 6
- **Webinaire : « comment exporter au Liban en temps de crise ».** p 7-9
- **Webinaire : « approche culturelle du business au M.O. et dans le Golfe ».** p 10
- **Koweït : succession dans la continuité.** p 11
- **Brèves économiques du Golfe.** p 12-13
- **Brèves économiques du Maghreb/Machrek.** p 14-15
- **Publicité : Suez.** p 16

Je reprends bien volontiers cette expression du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, pour vous souhaiter à tous et à toutes, où que vous vous trouviez, **une très belle année 2024.**

Celle que nous venons de refermer aura été, une fois encore, pleine de satisfactions, mais aussi d'incertitudes, d'évènements, heureux comme tragiques.



Pour ce qui concerne la Chambre de Commerce Franco Arabe, 2023 aura été marquée par la réussite du Quatrième Sommet Economique France-Pays arabes, avec le haut patronage du Président de la République attribué pour la première fois dans l'histoire de notre Chambre, avec la qualité de ses intervenants, avec également le nombre important de ses participants. On pourra retenir également à cette occasion le fait que la CCFA avait réuni autour d'elle les partenaires du commerce extérieur de la France, mettant ainsi en œuvre une des propositions qu'elle avait faite en 2018. Sommet 2023, webinaires, Newsletters, lettres de veille et revues de presse pour les adhérents, tout cela sera dans le Rapport d'activité 2023.

2024 verra la reconduction de cette dynamique : **Sommet économique, fixé aux 11 et 12 décembre 2024**, un Sommet allongé pour permettre l'organisation de rendez-vous B2B, une approche institutionnelle, mais aussi une approche géographique, poursuite de nos activités d'information, autour d'un certain nombre de pays, d'un certain nombre d'entreprises, autour de certaines thématiques.

« 2024 un millésime français » ? Oui, bien sûr, avec les grands évènements internationaux qui se tiendront en France. Je dirais aussi « 2024, un millésime CCFA ».

Mais je me dois de ne pas oublier les multiples incertitudes qui pèsent sur les semaines et les mois à venir. Je me dois de ne pas oublier la multiplication des conflits mondiaux en cours, dont on ne peut souhaiter que la fin la plus rapide possible. Je me dois de penser aux impératifs de lutte contre le réchauffement climatique et contre la pauvreté, de lutte pour le développement inclusif. **Et il ne peut y avoir de développement, quel qu'il soit, sans la paix retrouvée. Et c'est là notre vœu le plus cher.**

Vincent Reina

Nos partenaires 2024	Stratégiques		Gold	Silver

Entretien avec son Excellence Mme Hend al-Otaiba, Ambassadrice des Emirats arabes unis en France

Incarnation des rêves les plus audacieux, terre des projets les plus ambitieux et vitrine des réalisations les plus insolites, les Emirats arabes unis ont célébré, le 2 décembre dernier, leurs cinquante deuxièmes années d'indépendance. Au cours de cette période, très courte dans la vie d'une nation, la Fédération des sept émirats a transformé le désert en oasis, érigé son territoire en incubateur d'innovation et élevé le pays en modèle de développement économique et de progrès social. Le pays se projette désormais dans le futur avec notamment l'ambition d'approprier l'espace au cours du siècle prochain !

La France et les Emirats arabes unis entretiennent une relation solide fondée sur l'estime, la confiance et le respect des intérêts communs. Sur le plan politique, les visites croisées et les consultations au plus haut niveau sont régulières. Sur le plan militaire et de défense, la présence de forces françaises permanentes à Abou Dhabi concrétise la collaboration entre les deux nations depuis les accords de défense bilatéraux de 1995. Sur le plan culturel, le musée du Louvre et l'Université Sorbonne à Abu Dhabi, ainsi que les différents accords de coopération, notamment avec des universités françaises et plus généralement avec des acteurs de l'industrie culturelle, constituent les piliers de cette coopération. Enfin, sur le plan économique, les entreprises françaises sont solidement implantées dans les Emirats et les échanges entre les deux pays sont denses et diversifiés.

Son Excellence Mme Hend Al-Otaiba, Ambassadrice des Emirats arabes unis en France, a accepté de répondre à nos questions sur le partenariat très riche entre la France et les Emirats arabes unis.



« Nous nous tournons vers les étoiles parce que notre chemin vers le développement et le progrès n'a pas de barrière, ni de frontière ou de limites », disait, Cheikh Mohammed ben Rachid Al Maktoum, Vice-président et Premier ministre des Emirats arabes unis. Mme l'Ambassadrice, quelle est la flamme qui anime cette volonté des Emirats arabes unis de pousser en permanence les limites de leurs ambitions ?

Cette flamme comme vous dites, puise sa force dans l'histoire originelle de notre pays et la philosophie de notre fondateur : Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan. Parvenu au pouvoir en 1966, il s'est efforcé de réunir tous les Emirats autour d'un projet commun : les Emirats Arabes Unis. Notre pays, dont nous avons fêté les 52 ans le 2 décembre dernier, s'est construit sur un message de paix, et de fraternité entre toutes les tribus qui peuplaient les différents émirats. C'est de cette concorde découle notre capacité à repousser en permanence les limites de nos ambitions.

Pays hôte de l'Exposition Universelle 2020, les Emirats arabes unis ont accueilli tout récemment, au mois de décembre 2023, le sommet des Nations unies sur le climat, la COP28.

Quelles sont les retombées de ces deux manifestations sur le rayonnement de votre pays dans le monde ?

L'Exposition Universelle de Dubaï a été un véritable succès et celle de tous les records : première Exposition Universelle dans la région, 24 millions de visites, et plus de 200 pays et organisations internationales représentées au plus haut niveau et ce, malgré le contexte pandémique que nous avons connu. Avec pour thème : « Connecter les Esprits, Construire le Futur », nous avons souhaité encourager toutes les parties à œuvrer collectivement pour le bien commun et les générations futures. Avec l'organisation de la COP 28, nous avons poursuivi cet effort d'unité et sommes parvenus à un consensus historique, consécration du multilatéralisme. Pour la première fois dans l'histoire, l'ensemble des parties se sont entendues sur une transition en dehors des énergies fossiles, reconnaissant collectivement l'impact de ces énergies fossiles sur le changement climatique et le besoin de réduire les émissions de CO2 à hauteur de 43% d'ici 2030 pour maintenir la hausse des températures en dessous de 1,5°C. Nous avons encore beaucoup à faire pour parvenir à ce résultat, redoubler nos efforts et accélérer notre transition. Mais cette COP a été l'occasion d'adresser un message d'espoir aux populations les plus vulnérables, aux générations futures ; œuvrons ensemble pour concrétiser cet espoir.

Le Président Mohammed bin Zayed annonçait récemment que les Emirats arabes unis célèbreraient « le dernier baril

de pétrole » d'ici le milieu du siècle. Quelles sont les mesures prises par les Émirats pour atteindre cet objectif et plus généralement, leurs contributions dans la lutte contre le réchauffement climatique ?

En 2015, les Emirats Arabes Unis (EAU) ont été le premier pays du golfe à signer l'Accord de Paris pour limiter à 1,5°C la hausse des températures. En 2021, à l'occasion de notre 50ème anniversaire, nous avons également été les premiers de la région à annoncer vouloir atteindre la neutralité carbone en 2050, conscient de l'importance de lutter contre le changement climatique.

Pour ce faire, nous avons adopté un vaste plan de décarbonation de notre mix énergétiques qui s'appuie sur trois piliers. 1) Le développement d'une filière nucléaire civile avec le site de Barakah Nuclear Plant, pionnier dans la péninsule arabique, et qui produit 25% des besoins électriques du pays. 2) La montée en puissance de l'énergie solaire avec 3 GW de puissance installée en 2022, un objectif de 9 GW d'ici 2025 et plus de 50 GW en 2035. 3) Un plan hydrogène ambitieux et la production de 1,5 M de tonnes d'hydrogène vert à horizon 20235 et 15 M de tonnes en 2050. A cette date, les énergies renouvelables représenteront 50% de notre mix énergétique.

A l'image de nos ambitions, les EAU ont publié en juillet 2023 une nouvelle version de leur contribution déterminée au niveau national (CDN), réhaussant ses objectifs climatiques, en visant désormais 182 Mt CO₂e d'émissions en 2030, soit une réduction de 19% par rapport à 2019 contre 15% précédemment.

Dans le cadre du programme « Projets des 50 prochaines années », les Émirats arabes unis ont lancé une série d'initiatives et de projets pour mettre le pays sur la voie d'une croissance ambitieuse. Pouvez-vous nous donner les grandes lignes de cette nouvelle stratégie ? Et comment cela s'articule-t-il avec les 10 principes économiques dévoilés au début du mois de novembre ?

Depuis la création des Emirats, nous avons connu un développement économique sans précédent, notamment à l'aide de nombreux talents et entreprises qui sont venues s'installer aux EAU. Aujourd'hui, nous souhaitons continuer à encourager les entrepreneurs et les entreprises à venir s'y installer pour bénéficier d'un environnement dynamique et créatif. Toutes et tous sont attendus pour venir tester leurs innovations, poursuivre leur recherche et développement ou encore débiter leur internationalisation. Nous sommes un laboratoire où chaque idée est encouragée, une capitale mondiale de la créativité et de l'innovation.

Ces « Projets des 50 prochaines années », une série de 50 projets stratégiques nationaux, visent à accélérer la compétitivité et le développement des EAU, en attirant 150 milliards de dollars en IDE dans les prochaines années.

Cela passe par un nouveau système de visas, facilitant l'accès et l'implantation aux EAU, proposant de nouveaux partenariats commerciaux, ouvrant encore davantage les débouchés économiques pour les entreprises locales.

Un autre volet de ces projets concerne le capital humain et les nouvelles technologies afin d'encourager le développement



d'une économie digitale. La formation de développeurs, le financement des entreprises digitales et innovantes et la mise en relation avec des entreprises internationales du secteur ont pour but d'acquérir les compétences nécessaires et devenir un hub mondial de l'économie du futur.

Enfin, nous souhaitons consolider notre attractivité et notre compétitivité à l'international. La création de la plateforme «

InvestEmirates » permet de découvrir les nombreuses opportunités d'investissement, de nombreuses informations sur l'environnement local et les démarches pour s'installer aux Emirats.

En ce qui concerne les 10 principes dont vous faites référence, il s'agit d'une boussole nous permettant de toujours garder le bon cap, dans nos prises de décisions et nos actions : Poursuivre le développement économique de notre pays, en nous appuyant sur les talents qui le constituent afin d'offrir des conditions de vie meilleures à notre population mais aussi au-delà de nos frontières.

Quels sont les projets, dans cette stratégie, qui ouvrent des opportunités pour les entreprises françaises ?

Très concrètement, il y a de nombreux domaines et projets pour les entreprises françaises qui disposent d'un savoir faire unique, susceptible de répondre à nos objectifs présents et ambitions futures. Il s'agit notamment des entreprises énergétiques capables de proposer des solutions dans le domaine des énergies décarbonées (nucléaire, hydrogène, renouvelables), l'environnement (traitement des déchets, traitement de l'eau) ou encore les nouvelles technologies (intelligence artificielle, digital, télécommunications, informatique). Au-delà de leur expertise, il y a aussi en France, ce goût et cette habilité à innover ; c'est aussi cela que nous recherchons auprès des entreprises et des entrepreneurs français.

En 2022, les E.A.U étaient le 1er client de la France au Proche et Moyen-Orient et son 3ème fournisseur. Les échanges bilatéraux s'établissaient à 6,9Md d'euros, après 5,6 Md EUR en 2021 et 3,9 Md EUR en 2020. Toutefois, le volume de ces échanges, malgré sa progression, ne reflète pas l'ex-

cellence des relations entre les deux pays. Par ailleurs, la part de marché de la France aux E.A.U s'érode depuis les années 2000. Excellence, quels sont, selon vous, les leviers à mettre en œuvre pour augmenter le volume des échanges entre la France et les Émirats arabes unis ?

En effet, les relations commerciales entre les Emirats et la France, si elles conservent respectivement une place importante, gagneraient à voir le montant des échanges augmenter. Les grandes entreprises sont d'ores et déjà bien implantées aux Emirats, j'appelle désormais les ETI et les PME à venir faire le pari des EAU, porte sur la région du golfe, mais aussi vers l'Asie, centrale notamment et l'Afrique de l'Est. Il est nécessaire de diversifier le spectre des entreprises françaises dans le pays. A l'inverse, il est tout aussi important que les entreprises émiriennes s'implantent en France pour nouer ces liens, établir une relation avec le tissu économique français et encourager l'augmentation des échanges commerciaux.

Lors de sa récente visite à Paris, en septembre, le ministre de l'Économie des Émirats, SE Abdullah bin Touq al-Marri, a évoqué l'objectif d'atteindre 20 milliards d'échanges commerciaux par an avec la France d'ici 2030, essentiellement dans les secteurs non-pétrolier.

Quels conseils adressez-vous aux chefs d'entreprises français pour améliorer leur position sur le marché émirien ?

Les Emirats sont devenus un hub économique mondial, plus 200 nationalités coexistent et des entreprises du monde entier y sont implantées. Les entreprises françaises sont donc en concurrence avec le monde entier. Si les grands groupes français ont bien intégré ce facteur, il est parfois plus difficile pour les PME et les ETI de bien identifier l'avantage comparatif de leurs concurrents et d'y apporter des réponses pour gagner les appels d'offres ou parvenir à pénétrer le marché existant.

Pour y remédier, j'invite les entreprises françaises à bien s'entourer, notamment avec la Chambre de Commerce Franco-Arabe, la CCI, Business France et la Bpi mais de faire attention à ne pas rester uniquement dans cette bulle française. Dubaï Chambers, qui vient d'ouvrir un bureau à Paris, est aussi un interlocuteur privilégié pour quiconque souhaite se développer dans l'Emirat de Dubaï.

Malgré l'attractivité de la France, championne d'Europe en 2022 selon le baromètre E.Y, les investissements des Émirats arabes unis restent peu orientés vers l'Hexagone. Selon la Banque de France, le stock d'investissements français aux Émirats arabes unis s'élevait à 5,7 M€ en 2022, alors que le stock d'investissements des Émirats arabes unis en France s'élève à 2 M€. Excellence, que conseillez-vous pour remédier à cette situation ?

Rappelons tout d'abord que les Emirats sont le troisième client de la France au Proche et Moyen Orient (33% des exportations françaises dans la région) et son 3ème fournisseur (12% des importations françaises, derrière l'Arabie Saoudite et le Qatar. La balance commerciale a toujours été excédentaire côté français (4ème excédent commercial de la France) mais l'écart se réduit peu à peu ; les exportations émiriennes ont ainsi aug-



menté de 44% sur la période 2014-2019 et plus récemment, de 9% par rapport à 2022.

Concernant le stock d'IDE respectif dans chaque pays, il est vrai qu'il existe encore un écart qui tend lui aussi à se réduire. Les groupes français tiennent une place de choix dans le paysage émirien à l'image du groupe Total Energies, présent aux Emirats depuis 1939, Engie qui produit près de 45% de l'électricité du pays ou EDF qui participe à la construction de l'un des plus grands parcs solaires du monde à Dubaï. Sans compter Veolia pour le traitement de l'eau et des déchets, Keolis pour l'exploitation du métro de Dubaï et Accor, premier opérateur d'hôtels à Dubaï. Cette présence, ancienne, est une marque de confiance accordée aux entreprises tricolores pour le développement des Emirats Arabes Unis ; Confiance qui s'applique aussi au territoire français comme le démontre la hausse des investissements émirien vers l'hexagone.

Nous sommes actuellement le 2ème investisseur du Golfe en France (26% des investissements originaires du GCC). Cet engagement tend à se renforcer, notamment au travers du fond LAC1, fruit d'un partenariat entre BpiFrance et le fonds souverain Mubadala qui a versé 1 Md d'euros lors de sa création. A l'occasion de la visite présidentielle d'Emmanuel Macron en 2021, Mubadala a renouvelé son partenariat avec BpiFrance pour 4 Mds d'euros de co-investissements supplémentaires destinés aux ETI et aux jeunes pousses technologiques. ADQ, autre fond souverain a également signé un accord de 4,6 Md d'euros pour investir dans les domaines de la mobilité, des énergies renouvelables ou encore la santé et la sécurité alimentaires.

Au-delà de ces acteurs importants, j'appelle aussi les entrepreneurs émiriens à venir s'installer en France, profiter de son attractivité et découvrir cet esprit français, avide de défis. De plus, la France est notamment au 1er rang européen pour les investissements en Recherche et Développement (R&D). Elle est également la première destination pour les implantations industrielles. Autant de raisons pour les acteurs économiques émiriens de se tourner vers l'Hexagone.

La coopération culturelle entre la France et les Émirats arabes unis est riche et très développée. Le Louvre et la

Les PME et les ETI françaises doivent identifier l'avantage comparatif de leurs concurrents et y apporter des réponses pour gagner les appels d'offres ou parvenir à pénétrer le marché existant.

Sorbonne à Abou Dhabi en sont parmi les symboles les plus emblématiques. Lors de son dernier déplacement aux Émirats arabes unis, le Président Emmanuel Macron et Son Altesse Cheikh Mohammed Bin Zayed Al Nahyan ont appelé au lancement de nouveaux projets pour renforcer cette coopération.

Quels sont les secteurs les plus prometteurs qui peuvent contribuer à renforcer cette coopération culturelle et universitaire ?

La coopération culturelle entre la France et les Emirats Arabes Unis s'appuie sur un socle de valeurs communes. Nous croyons respectivement à l'universalité de l'art, à l'émancipation des consciences et aux bénéfices du partage et des rencontres.

Nous encourageons chaque opportunité qui pourraient permettre à ceux qui le souhaitent (étudiants, médecins, chercheurs, ingénieurs...) de pouvoir rencontrer leurs alter egos, ici en France ou aux Emirats. Pour y parvenir, nous avons déjà accueilli de nombreuses écoles françaises à Abu Dhabi (Ecole 42, Skema, Insead, lycées français...) et avons multiplié les programmes d'échanges pour permettre également aux émiriens de venir étudier en France ou continuer à se former auprès des meilleurs centres de recherche. Ces échanges doivent nous permettre d'explorer des secteurs toujours plus variés tels que les nouvelles technologies, la mode et le design, le tourisme, la santé ou encore l'agriculture. Il y a tant à faire!

Dans cette région où les tensions sont grandes, estimez-vous que le partenariat stratégique entre la France et les Émirats arabes unis, dans toutes ses composantes, notamment en matière militaire et de défense, aide à favoriser la paix, la sécurité et l'équilibre ? Quelles initiatives conjointes pourraient être prises ?

Nous aspirons à davantage de stabilité pour la région, afin de protéger les populations civiles mais aussi offrir un cadre favorable au développement économique de tous les pays de la région. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le multilatéralisme, au premier rang duquel la France joue un rôle central, en termes de défense mais surtout diplomatique. Sa voix, singulière, est écoutée et nous connaissons sa volonté d'œuvrer à la paix dans la région.

Pour parvenir à ce résultat, nous croyons en un dialogue ouvert avec toutes les parties, dialogue que nous avons mené pendant deux ans au Conseil de Sécurité des Nations Unies, aux côtés de la France pour répondre aux crises régionales et globales. Nos deux pays partagent ce point commun d'être des puissances d'initiative et de dialogue.

Excellence, après la 15e session du dialogue stratégique franco-émirien, qui s'est déroulée à Paris au mois de juin dernier, comment évaluez-vous l'état des relations entre la France et les Émirats arabes unis ?

Comme tous les ans, les éditions du dialogue stratégique sont l'occasion de réaffirmer l'excellence des relations bilatérales entre les Emirats Arabes Unis et la France. Ce fut de nouveau le cas cette année, satisfaits des nombreuses réalisations et pro-



jets à venir. Cette excellente relation doit nous encourager à poursuivre nos efforts pour le bénéfice de nos deux pays et au-delà de nos frontières respectives.

Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial et la COP 28 ont été cette année l'occasion d'affirmer cette coopération fructueuse tournée vers le bien commun, pour les peuples et la planète

« La France joue un rôle central, en termes de défense mais surtout diplomatique. Sa voix, singulière, est écoutée et nous connaissons sa volonté d'œuvrer à la paix dans la région ».

Lors de la création de la Chambre de Commerce Franco-Arabe en 1970, Feu Cheikh Zayed Al-Nahyan, en était parmi les premiers soutiens et contributeurs. Comment évaluez-vous le rôle de la Chambre de Commerce Franco Arabe dans le développement des relations franco-émiriennes ? Qu'attendriez-vous d'elle spécifiquement ?

Sur le plan économique, la Chambre de Commerce Franco Arabe est un acteur central en ce qu'elle favorise le dialogue, le partage d'informations et les rencontres, qui sont autant de clés pour les entreprises souhaitant se développer en France et dans le monde arabe. Il s'agit pour nous d'une opportunité pour parler au plus grand nombre, aux grands groupes comme aux PME, aux entreprises françaises comme aux acteurs de tout le monde arabe. La Chambre de Commerce Franco Arabe est ce pont, ce trait d'union entre tous ces acteurs, qui en fait un acteur essentiel des relations économiques entre les Emirats arabes unis et la France.

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org



**One country, many regions,
the same commitment:
shaping a sustainable
environment now**

As a world leader in essential environmental services,
we supply high-quality water, suited to every type of use,
and ensure the protection of this common good.
We recover wastewater and waste to convert them into new resources.
SUEZ reaffirms this commitment each and every day, including during the health crisis.



« Comment exporter au Liban en temps de crise »

La Chambre de Commerce Franco Arabe, en association avec l'Ambassade du Liban en France et la Chambre de Commerce Franco Libanaise, organisait, le 15 novembre dernier, un webinaire sur ce thème. Cette rencontre a réuni autour de M. Vincent Reina, Président de la CCFA, M. Gaby Tamer, Président de la CCFL, M. Ziad Taan, Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Liban en France, M. François Sporrer, Chef du service économique régional de l'Ambassade de France au Liban, Mme Rachel Alameddine, Attachée économique à l'Ambassade du Liban en France, M. Nicolas Boukhater, Président du Rassemblement des dirigeants et chefs d'entreprises libanais et enfin Mme Shérine Audi, Présidente de la Banque Audi France et Administratrice de Banque Audi. Cette réunion a permis de faire le point sur la situation économique du Liban, de relever les secteurs porteurs, d'exposer les perspectives à venir et de présenter les moyens de paiements disponibles pour couvrir les importations de biens et services du pays.

M. Vincent Reina, Président de la Chambre de Commerce Franco Arabe, a remercié tous les participants à cette rencontre qui ouvrait une série de manifestations animée par une véritable volonté d'aider et d'accompagner les entreprises françaises afin qu'elles retrouvent le niveau d'exportations qui était le leur sur le marché libanais. Il a indiqué qu'il ne fallait jamais se retourner sur le passé, mais se projeter vers l'avenir et privilégier toutes les énergies pour explorer l'ensemble des potentialités et des opportunités afin d'enrayer le déclin des échanges entre la France et le Liban. « Oui, on connaît toutes les difficultés que rencontre le Liban ; oui, on connaît les difficultés des entreprises françaises », a-t-il admis, mais il faut que la France retrouve la place qui était la sienne. Et d'ajouter : « la relation entre la France et le Liban est historique. Elle ne peut se satisfaire d'une situation qui ne représente plus celle qu'elle avait en 2015 ou en 2016 ». Ce webinaire devait être l'occasion de rappeler les points fondamentaux, les points forts du Liban, pour mener ensuite les actions adéquates vis-à-vis du Liban et des entreprises françaises. « La période actuelle est trouble, le monde se cherche, mais notre amour pour ce pays et les liens qui unissent la France et le Liban nous obligent à redoubler d'efforts pour remettre la position de la France au niveau qu'elle avait il n'y a pas si longtemps encore ». Et de conclure : « notre Chambre continuera sans relâche d'effectuer ce travail avec vous tous ».

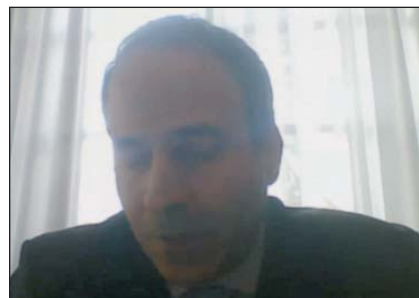


ber à 11 milliards de dollars les deux années suivantes. Il a souligné que la France, qui occupait la première place dans les importations totales du Liban, avait perdu cette place et que ses exportations qui culminaient à près de 1,5 milliard d'euros jusqu'en 2015 avaient chuté à 300 millions d'euros en 2022, et que donc l'objet de ce webinaire était précisément d'inverser cette courbe.

Expliquant le déclin des exportations françaises vers le Liban, M. Tamer a indiqué que dans un Liban devenu une économie dominée par les difficultés éprouvées par les ménages, les grands exportateurs au Liban sont devenus la Turquie, la Chine, les Émirats arabes unis et même l'Arabie saoudite. Par ailleurs, il a souligné que dans un pays gagné par une paupérisation rapide et le laminage des classes moyennes, le facteur coût est devenu prépondérant pour le consommateur. « Il faut réinventer les exportations françaises pour retrouver la puissance des marques » a-t-il ainsi préconisé. Il a, par ailleurs, rappelé que le marché libanais était très ouvert à la sous-traitance et à la coproduction, deux secteurs, qui sans se substituer à l'importation, peuvent créer une dynamique bénéfique pour les entreprises françaises et libanaises.



« Il faut réinventer les exportations françaises pour retrouver la puissance des marques »



« Le Liban demeure un marché attrayant pour une variété de produits en provenance de France »

M. Gaby Tamer, Président de la Chambre de Commerce Franco Libanaise, a indiqué pour sa part que les importations libanaises avaient retrouvé en 2018 et 2019 leurs volumes d'avant la crise à près de 20 milliards de dollars, avant de tom-

ber à 11 milliards de dollars les deux années suivantes. Il a souligné que la France, qui occupait la première place dans les importations totales du Liban, avait perdu cette place et que ses exportations qui culminaient à près de 1,5 milliard d'euros jusqu'en 2015 avaient chuté à 300 millions d'euros en 2022, et que donc l'objet de ce webinaire était précisément d'inverser cette courbe.

Expliquant le déclin des exportations françaises vers le Liban, M. Tamer a indiqué que dans un Liban devenu une économie dominée par les difficultés éprouvées par les ménages, les grands exportateurs au Liban sont devenus la Turquie, la Chine, les Émirats arabes unis et même l'Arabie saoudite. Par ailleurs, il a souligné que dans un pays gagné par une paupérisation rapide et le laminage des classes moyennes, le facteur coût est devenu prépondérant pour le consommateur. « Il faut réinventer les exportations françaises pour retrouver la puissance des marques » a-t-il ainsi préconisé. Il a, par ailleurs, rappelé que le marché libanais était très ouvert à la sous-traitance et à la coproduction, deux secteurs, qui sans se substituer à l'importation, peuvent créer une dynamique bénéfique pour les entreprises françaises et libanaises.

De son côté, M. Ziad Taan a assuré qu'exporter vers le Liban n'est pas un défi. Encore moins quand l'exportation se fait à partir de la France dont on connaît l'engouement pour ses produits au pays du cèdre. Il a rappelé que la crise économique que le pays connaît depuis 2019 avait, certes, contribué à contracter le volume des importations, mais que le Liban demeurait un marché attrayant pour une variété de produits en

provenance de France et a conclu que ce webinaire était une occasion pour débayer les pistes et trouver les réponses pour dynamiser les exportations françaises vers le Liban, surtout en ces temps de crise.



« Il faut continuer à suivre ce marché traditionnellement ouvert, où la consommation est soutenue et l'origine France des produits conserve un avantage réel »

François Sporrer, chef du service économique régional de l'Ambassade de France au Liban, a justifié la situation morose de l'économie libanaise, notamment par la persistance de la crise politique, l'aggravation de la situation sécuritaire et l'incertitude du contexte des affaires. Il a rappelé l'inflation galopante, le taux de chômage élevé et la contraction de la croissance estimée à 0,5 % en 2023. Il a toutefois noté que pour la première fois une amélioration se projetait dans le budget de 2024 avec un déficit de 1,5 % du PIB et des recettes avoisinant 15 % du PIB soit un taux nettement supérieur aux deux dernières années. Il a rappelé que le Liban était un pays importateur avec des exportations qui peinent à progresser. « Cela est lié aux grandes difficultés qu'ont les entreprises libanaises pour investir » a-t-il commenté. Pourtant, dans ce tableau sombre, des lueurs d'espoir persistent avec notamment la reprise du tourisme et les transferts élevés de la diaspora (7 milliards de dollars en 2022). « En ces temps de crise, l'espoir se focalise sur l'arrivée en masse de la diaspora pour les fêtes de fin d'année dont les dépenses peuvent représenter entre 50 et 80 % du chiffre d'affaires annuel pour certains commerces. »

Abordant les exportations françaises vers le Liban, M. Sporrer a confirmé leur baisse tout en annonçant leur volume à 400 millions d'euros en 2022, selon les statistiques des douanes françaises, soit +33 % du chiffre annoncé par le Président de la CCFL. Rappelant que le Liban était le 3ème marché des exportations françaises au Proche et Moyen-Orient, il a détaillé les produits exportés par la France vers le Liban, notamment les équipements mécaniques et électroniques (14% des exportations), les produits pharmaceutiques (19%), les produits agro-alimentaires (13%). « Il faut continuer à suivre ce marché traditionnellement ouvert, où la consommation est soutenue et l'origine France des produits conserve un avantage réel ». Par ailleurs, il a soulevé les obstacles qui constituent des freins au développement des exportations françaises vers le Liban, notamment les difficultés liées aux financements de certaines opérations, l'environnement juridique peu sécurisant et les différentes taxes instaurées depuis 2019 pour protéger la production locale.

Abordant la présence française au Liban, M. Sporrer a indiqué qu'une cinquantaine d'entreprises françaises étaient installées dans le pays employant 6.300 personnes. Il a souligné la qualité de la main d'œuvre libanaise, le niveau de formation des cadres et de leurs compétences qui poussent bon nombre de groupes français à faire de la capitale libanaise un tremplin pour d'autres marchés dans la région et même sur le continent africain, donnant pour exemple les groupes Publicis et CMA-CGM.



« La France et l'Union européenne doivent faciliter l'intégration du Liban aux chaînes de valeur mondiales en renforçant ses capacités industrielles »

Mme Rachel Alameddine, a quant à elle indiqué d'emblée que la France a toujours été et restera un partenaire économique et commercial essentiel pour le Liban. Elle a souligné que les exportations libanaises vers la France avaient augmenté de 30 % en 2022 par rapport à 2018 pour atteindre 82 millions d'euros, alors que les importations libanaises en provenance de la France avaient diminué de 54 %, avec un volume de 413 millions d'euros. Par ailleurs, elle a rappelé que, durant les deux dernières décennies, le déficit commercial chronique du pays qui culmine à 250 milliards de dollars doit inciter à réexaminer la politique commerciale du Liban par rapport à sa trajectoire de développement.

Abordant les opportunités d'exportations vers le Liban, elle a notamment cité une large gamme de matières premières nécessaires à l'industrie locale, notamment dans l'agro-alimentaire, la chimie, les produits pharmaceutiques et cosmétiques, les produits pétroliers raffinés, les métaux et les minéraux. Elle a appelé la France et l'Union européenne à faciliter l'intégration du Liban aux chaînes de valeur mondiales en renforçant ses capacités industrielles. Enfin, elle a notamment souligné le potentiel des concepteurs libanais de logiciels, un créneau qui représente une opportunité importante à découvrir et à développer par les entreprises françaises, a-t-elle conclu.



« Des partenariats croisés peuvent se créer où les entreprises libanaises peuvent bénéficier d'un financement et les sociétés françaises d'un savoir-faire de qualité »

Succédant à Mme Alameddine, M. Nicolas Boukhater a débuté son intervention par un bref exposé sur la situation macroéconomique, difficile, du Liban, caractérisée par une inflation de l'ordre de 244,5 % et un taux de change de la livre en dents-de-scie. Pourtant, a-t-il nuancé, malgré cette situation, le Liban a pu tenir grâce à son secteur privé. Il a ainsi indiqué que la crise que traverse le pays du cédre a favorisé l'émergence d'une « économie du cash » qui devient importante, exposant le pays aux risques d'un manque de confiance dans le système bancaire local, qui éloignerait les banques correspondantes et fermerait les vannes financières sur tout le pays. Il a souligné la nécessité d'adopter des réformes, à commencer par le contrôle des frontières, la réduction de la taille du secteur public, l'indépendance de la justice et la restructuration du système financier pour ainsi ouvrir la voie à la création de nombreuses opportunités.

Se projetant sur les perspectives de réformes, il a indiqué que la dette publique, qui frôle les 200 % du PIB, pouvait se retrouver à 40 % voire 50 % du PIB si la restructuration se faisait à hauteur de 15 % des euros bonds. Concernant la dette privée, sa valeur réelle avoisinerait le milliard de dollars, ce qui est peu, par rapport à un PIB de 20 milliards de dollars. Il s'agit là de niveaux de dettes très basses qui permettent d'ouvrir une nouvelle page si les réformes sont adoptées, a-t-il insisté. Par ailleurs, M. Boukhater a souligné que malgré l'absence de réformes, la contraction du PIB stagnait et qu'elle serait moins importante que prévu du fait de l'émergence d'une économie souterraine estimée désormais entre 7 et 10 milliards de dollars. Il a indiqué que le PIB réel pouvait redécoller très fort, et vite, le jour où les réformes seront entreprises.

Abordant les perspectives des opportunités sur le marché libanais, il a notamment cité les investissements massifs dans les panneaux solaires, le tourisme, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'industrie des biens d'équipement, l'énergie, le transport, la santé, la finance, la FinTech, l'industrie du numérique, et l'externalisation de qualité. « Dans tous ces domaines, des partenariats croisés peuvent se créer entre des start-ups françaises et libanaises où les entreprises libanaises peuvent bénéficier d'un financement et les sociétés françaises et plus généralement européennes d'une ouverture de marchés et d'un savoir-faire de qualité à des coûts raisonnables et compétitifs. Voilà pourquoi, il ne faut pas perdre espoir et pousser vers des réformes, en se rappelant qu'il y a un secteur privé qui tient, malgré les crises » a-t-il ainsi conclu.



« Le Liban n'est inscrit sur aucune liste ni au niveau de l'ONU, de l'U.E, de la France, du Royaume-Uni ou du GAFI ».

Mme Shérine Audi a focalisé son intervention sur le côté pratique et les outils bancaires et financiers disponibles, permettant aux entreprises françaises et libanaises de continuer à opérer sur le marché libanais. La crise financière a impacté l'activité économique et ralenti les exportations françaises vers le Liban. À cela s'ajoutent les difficultés pour certaines entreprises d'effectuer les opérations bancaires avec le Liban. « Ce sont souvent les banques françaises qui justifient ce refus ou ces difficultés par des formulations du genre : pays sous embargo, pays sur liste noire, et d'autres formulations sans aucun fondement » a-t-elle déclaré, affirmant que le Liban n'était inscrit sur aucune liste que ce soit au niveau de l'Onu, de l'Union européenne, de la France, du Royaume-Uni ou du GAFI. Et de préciser : « Certes, il y a des sanctions vis-à-vis de Libanais, d'entités morales ou physiques, mais le pays n'est frappé par aucune sanction générale, comme c'est le cas de la Corée du Nord. » Certains établissements financiers se méfient de l'opacité fiscale et arrêtent les transactions avec certains pays. Et le Liban est souvent sanctionné par des listes internes à certaines banques et établissements financiers. La situation s'est empirée depuis la crise de 2019 qui a entraîné de facto un contrôle sur les capitaux des banques libanaises grippant ainsi le système et mettant les entreprises devant des situations très difficiles face à leurs fournisseurs.

Aujourd'hui le Liban est entré dans une économie de « cash » ce qui peut faire peur à certaines banques. Pour Mme Audi, les Libanais qui ont ouvert des comptes auprès de leurs banques traditionnelles au Liban sur la base de ce qu'on appelle le « Fresh money » peuvent continuer à travailler tout à fait normalement. Par ailleurs, elle a indiqué que nombre de sociétés libanaises avaient réussi à ouvrir des comptes en France et en Europe auprès de filiales de certaines banques libanaises et ont réussi à poursuivre leurs activités. Le Liban est appelé à revoir certaines procédures légales et juridiques pour lutter contre la corruption. « Je suis confiante que les actions nécessaires seront menées » a-t-elle ainsi assuré. Et d'ajouter : « le Liban a toujours fait preuve de discernement et de sagesse et tout le monde est conscient que passer sur liste grise serait un vrai problème ».

En fait, de la part de tous les intervenants, des constats sur la difficile réalité libanaise, mais aussi une vision claire sur les potentiels positifs importants qui demeurent.

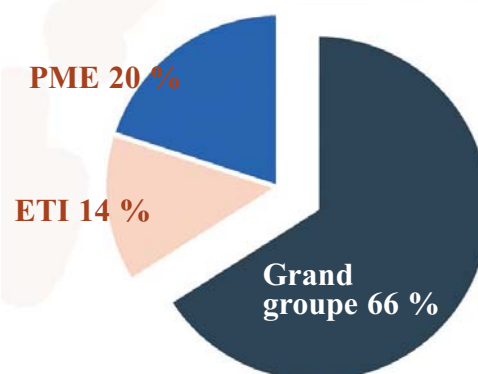
6.300 employés libanais dans les entreprises françaises au Liban

Une étude conjointe du SER de Beyrouth et de la CCI France Liban effectuée au mois de novembre 2023 a recensé 50 entreprises françaises implantées au Liban et employant 6.300 employés.

Comme dans la plupart des pays émergents, les implantations françaises sont principalement des filiales de grands groupes. Toutefois, la spécificité libanaise tient aux stratégies des sociétés françaises, qui visent à la fois : (i) le marché libanais ; (ii) les marchés tiers ; (iii) le développement de services partagés.

Ces implantations françaises sont très diversifiées au plan sectoriel. Elles opèrent dans le secteur des services (22%), l'énergie (12%), le BTP (10%), l'agroalimentaire (10%), le numérique (8%) et les transports (6%).

Taille des sociétés françaises implantées au liban



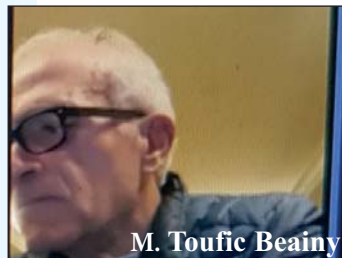
« Approche culturelle du Business au Moyen-Orient et dans le Golfe »

« Vous êtes un homme d'affaires et vous souhaitez développer votre business dans la région du Golfe ? Vous participez à un salon et vous cherchez des partenaires ? Vous êtes un expatrié et vous vivez dans un pays de la zone ? Voici les principes qu'il vous faut connaître pour réussir dans cette zone en forte croissance » .

Tel était l'objet du webinaire organisé par la CCI de Marseille Provence, Business France, la Team France Export Sud, le mercredi 13 décembre dernier avec la participation de la Chambre de Commerce Franco Arabe, Osez-l'export et l'entreprise Network . Organisée en deux séquences, cette réunion a permis dans un premier temps aux deux intervenants de NF Consultants, MM. Toufic Beainy et Nicolas Faure, membres d'aborder l'aspect interculturel des affaires dans les pays du Golfe, puis dans une deuxième séquence, à M. Axel Baroux, Directeur de Business France pour le Proche et Moyen-Orient, de présenter les secteurs porteurs dans les pays de la région.



M. Axel Baroux



M. Toufic Beainy



M. Nicolas Faure

Les slides et le replay de ce webinaire sont disponibles sur le site internet de la CCFA.

« Il n'y a pas un monde arabe, mais des mondes arabes ». Cette annonce proclamée par Toufic Beainy, dès le début de son intervention, a planté le décor et ouvert le chemin vers une autre approche des pays de la zone, selon les spécificités de chaque pays. « On ne peut pas comparer le Liban avec l'Arabie saoudite », a-t-il ainsi explicité. Le Liban est multiconfessionnel et l'Arabie saoudite est un pays musulman. Le premier compte près de 4 millions d'habitants et le deuxième plus de 35 millions. Par ailleurs, il ne faut pas confondre arabe et musulman. Le plus grand pays musulman dans le monde est l'Indonésie, qui n'est pas un pays arabe ! Mais attention, dit-il, nous sommes dans des sociétés religieuses, où la religion guide la vie des citoyens de la naissance jusqu'à la mort, et cela ne doit pas être choquant puisque les 3/4 du monde est constitué de sociétés religieuses. Par ailleurs dans la religion musulmane, il y a des susceptibilités à ménager, des règles à respecter, des comportements à intégrer. C'est une société holistique où le groupe compte et où la famille, le clan, la communauté fondent des valeurs importantes. C'est aussi une société patriarcale, conservatrice où les règles du halal et du haram (ce qui est permis et ce qui est non permis selon la religion) sont importantes.

Cette première étape franchie, comment cela se traduit-il pratiquement dans la vie de l'entreprise ? Si vous travaillez dans un groupe international, peu de choses change pour vous et la culture du groupe s'applique. Mais si vous travaillez dans une entreprise familiale, le mode opératoire change, la relation personnelle devient très marquée : « Vous ne parlez plus avec une fonction, avec un PDG ou un patron, mais plutôt avec une personne irremplaçable. En Europe, si le PDG n'est pas disponible, quelqu'un d'autre peut prendre le relais, il a le dossier... , ici nous sommes dans une relation personnelle. »

Abordant par exemple la notion de temps dans ces pays, il a indiqué que « si vous croyez que votre temps est précieux et que vous ne pouvez pas le perdre, alors n'allez pas dans ces pays » ; et d'ajouter : « ici le temps appartient à Dieu ». Il faut également établir des relations personnelles sur le long terme, voir les gens plusieurs fois, avoir la culture du compromis et discuter pour trouver une solution avant d'envisager de saisir les tribunaux. Par ailleurs, il est important d'avoir en tête le calendrier religieux et ne pas hésiter à souhaiter les fêtes à son partenaire, ce qui est très apprécié.

Deuxième étape importante dans ce code de conduite, le rapport homme/femme, où les règles à respecter sont strictes et restent particulières. Par ailleurs, les enfants et les membres de la famille au sens large occupent une place importante et « demander de temps à autre de leurs nouvelles est très apprécié ». Enfin le « dress code » est important, mais il est propre à chaque pays, ce qui est admis ici pouvant être interdit ailleurs.

Dernière étape : la communication. La référence à Dieu, importante et fréquente, s'exprime aussi bien par Inch'allah (si Dieu le veut) ou Mektoub (c'est écrit), ou par certains versets du Coran. Par ailleurs, l'oral prime sur l'écrit et le changement d'avis n'est pas inhabituel. Enfin, par respect pour les valeurs locales, certains sujets valent mieux ne pas être abordés.

A la suite de ces interventions de Nicolas Faure et de Toufic Beainy, Axel Baroux a pris la parole pour présenter les métiers de Business France axés autour de deux missions : accompagner et aider les entreprises qui veulent développer leurs affaires dans la région et la promotion du site France auprès des investisseurs de la zone. Il a indiqué que Business France accompagne près de 1.500 entreprises françaises par an sur ces marchés en forte croissance et remonte une vingtaine de projets d'investissements en France. Il a rappelé que les pays de la région concentrent actuellement la majorité des meilleurs projets dans le monde.

Il a ainsi présenté les secteurs porteurs dans la région. Il a notamment cité l'agroalimentaire et plus particulièrement les solutions pour la filiale végétale, les animaux vivants et les équipements pour l'élevage et l'aquaculture, les équipements pour les IAA, l'AgTech et le FoodTech. Il a mentionné que pour l'aéronautique, le secteur import verrait bientôt la création de plusieurs nouvelles compagnies. Il a également cité des opportunités dans d'autres secteurs, notamment dans la mobilité, la transition énergétique, la santé, le tourisme, le sport et les loisirs, la sécurité et la protection, la FinTech et l'intelligence artificielle. Quant aux facteurs clés pour réussir, il a notamment cité la maîtrise de l'anglais, ne pas confondre entre le Maghreb et le Moyen-Orient, le respect de la parole donnée, de disposer d'un pouvoir décisionnel, d'adapter sa politique tarifaire et ses outils marketing, de valoriser les aspects différenciant de la concurrence, l'établissement de relations personnelles et l'utilisation de WhatsApp.

Koweït : succession dans la continuité

L'Émir du Koweït, le Cheikh Nawaf Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, est mort le samedi 16 décembre, à l'âge de 86 ans. Né en 1937, Cheikh Nawaf était le cinquième fils de l'ancien Emir Cheikh Ahmad Al-Jaber Al-Sabah (1921-1950).

Il avait commencé sa carrière à 25 ans en tant que gouverneur de la province de Hawalli, avant d'accéder aux plus hautes fonctions. Nommé prince héritier en 2006 par son demi-frère, Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, il a pris la relève en tant qu'Émir à sa mort à l'âge de 91 ans, en septembre 2020.

Père de 5 enfants, Cheik Nawaf Al-Ahmad Al-Sabah n'a dirigé le Koweït que pendant trois ans mais il a joué un rôle central durant six décennies dans la conduite des affaires de l'Émirat. Sur le plan intérieur, il a surtout cherché à faire régner la détente sur la scène politique en accordant notamment une amnistie aux dissidents. Il a par ailleurs déployé tous ses efforts pour gérer l'impact de la chute des prix du pétrole sur l'économie et veillé à poursuivre le développement de son pays.

Au niveau de la politique étrangère, il a suivi le chemin tracé par son prédécesseur et travaillé à maintenir un équilibre dans les relations qu'entretient l'Émirat avec ses pays voisins. « Cheikh Nawaf était un partenaire de valeur et un véritable ami des Etats-Unis », a estimé le Président américain Joe Biden. « C'est un grand dirigeant, respecté pour les valeurs de paix et de modération qu'il incarnait », a pour sa part déclaré M. Emmanuel Macron.

Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, son demi-frère cadet âgé de 83 ans, a été désigné nouvel émir du pays. Celui qui était officieusement considéré comme dirigeant par intérim depuis 2021 a prêté serment et tient désormais officiellement les rênes du pouvoir.

Père de 12 enfants, Cheikh Mechaal, le 17ème souverain du pays, est diplômé du Hendon Police College de Londres. Il a

Le Koweït est une monarchie parlementaire. Fortement ancré au sein du Conseil de Coopération du Golfe, le pays revendique toutefois une place singulière dans le paysage régional privilégiant le bon voisinage, la modération et la médiation. Le plus petit état de la Péninsule arabique a été le premier au Golfe à exploiter le pétrole en 1938, il est aussi le premier à l'exporter en 1946. Ses réserves prouvées de pétrole sont estimées à plus de 100 milliards de barils. L'or noir représente environ les 9/10èmes de ses exportations et près de 60 % de son PIB. Placé à la 59ème place sur l'échiquier de l'économie mondiale avec 184 milliards de dollars de PIB en 2022, le Koweït est le 4ème partenaire commercial de la France dans la région derrière le Qatar, les EAU et l'Arabie saoudite avec un volume d'échanges avoisinant les 2,7 milliards d'euros (2022). La France est par ailleurs le premier investisseur européen au Koweït en 2023 et le 7ème dans le monde.

Le Koweït a présenté en 2017 un plan stratégique, « Kuwait 2035 », avec pour objectif la diversification de l'économie, le



occupé plusieurs fonctions au ministère de l'Intérieur, notamment en tant que chef du service de renseignement et de la sécurité de l'État, avant d'être nommé chef adjoint avec rang de ministre au sein de la Garde nationale. Méthodique et attentif aux détails, Cheikh Mechaal a dirigé plusieurs réformes majeures, notamment des réformes relatives à la lutte contre la corruption et le terrorisme.

Il a été décoré de la médaille de Commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur par Mme. Florence Parly, ancien ministre des Armées, qui l'honorait lors de l'une de ses visites au Koweït en ces termes : « vous êtes l'un des hommes qui ont construit le Koweït et aidé à bâtir des relations amicales solides entre nos deux pays ».



développement du capital humain et la modernisation des infrastructures, pour transformer le pays en un centre économique et financier attractif pour les investisseurs. Des défis que le Koweït peut aisément relever grâce notamment aux réserves en devises de son Fonds souverain, KIA, estimées à 740 milliards de dollars, soit près de 4 fois son PIB.



ARABIE SAOUDITE

Le Fonds souverain saoudien (PIF) et le fonds Ardian ont conclu un accord d'achat d'actions pour une participation de 25 % dans l'aéroport londonien d'Heathrow. Dans le cadre de cette transaction, le PIF acquerra 10 % des actions de la société et Ardian, fonds privé basé en France, en achètera 15 %. Le fonds souverain qatari QIA devient, avec 20 % des parts, l'actionnaire majoritaire de l'aéroport.

Les revenus des banques saoudiennes ont augmenté de 3,7 % au troisième trimestre 2023 en atteignant 4,8 milliards de dollars contre 4,6 milliards au trimestre précédent. Cette progression a été principalement soutenue par une forte croissance des prêts et avances, supérieure à celle des dépôts.

La société saoudienne SEVEN a annoncé un investissement de 350 millions de dollars dans la région d'Asir, située entre les villes d'Abha et de Khamis Mushait, pour la construction d'un complexe de divertissement qui s'étendra sur 64 000 m².

En vue de l'organisation de l'Asian Cup 2027, mais aussi de la Coupe du Monde FIFA 2034, l'Arabie saoudite devrait lancer très prochainement des appels d'offres d'un montant estimé à 2,7 milliards de dollars pour la rénovation de cinq stades de football et la construction d'un nouveau stade à Riyad.

Le Fonds monétaire International (FMI) a nommé le ministre saoudien des Finances, M. Mohammed Aljadaan, en tant que Président du Comité monétaire et financier international pour un mandat de trois ans, à compter du 4 janvier 2024. M. Aljadaan succède à Mme. Nadia Calviño, première vice-présidente espagnole et ministre de l'Économie Affaires et transformation numérique, qui présidait le Comité, depuis janvier 2022. Avocat, spécialisé en droit commercial privé, M. Aljadaan a occupé plusieurs poste importants, notamment la présidence du Conseil d'Administration de l'Autorité du marché des capitaux en Arabie saoudite, il a siégé au Conseil ministériel du Fonds OPEP, au Conseil des gouverneurs du FMI, la BM et la Banque Islamique de développement et dirigé la délégation saoudienne aux réunions des ministres des Finances du G20.



ÉMIRATS ARABES UNIS

75 000 visiteurs ont été enregistrés le premier jour de l'organisation de la COP28 à Dubaï et 84 000, si l'on tient compte des personnes qui ont assisté virtuellement à l'événement. Une participation record selon le modérateur des Nations unies.

Les EAU lancent un fonds d'investissement pour le climat de 30 milliards de dollars avec BlackRock, TPG et Brookfield. Ce fonds, nommé Alterra, vise à mobiliser 250 milliards de dollars d'ici la fin de la décennie et sera géré par Lunate, un gestionnaire d'actifs lancé en 2023 à Abu Dhabi. Plus précisément, les 30 milliards seront divisés en deux segments : 25 milliards seront déployés par Alterra Acceleration qui fléchera les capitaux vers des investissements pro-climats à grande échelle et 5 milliards seront gérés par Alterra Transformation dans des projets visant à atténuer les risques climatiques dans les pays du Sud.

Les Émirats arabes unis et la Chine ont renouvelé leur accord de swap de devises, pour cinq ans à hauteur de 4,9 milliards de dollars. Les deux pays ont également signé un MoU afin de renforcer leur coopération dans le développement des monnaies numériques. La Chine est le troisième investisseur étranger aux Émirats, avec des investissements d'une valeur de 9,3 milliards de dollars au début de l'année 2021.

Le fonds souverain ADQ prévoit de créer à Abu Dhabi l'une des plus grandes entreprises pharmaceutiques au monde. Selon Jaap Kalkman, Directeur des investissements d'ADQ, la stratégie du fonds serait d'acquérir davantage de sociétés pharmaceutiques qui seront ensuite fusionnées au sein d'une même entité dont le siège serait à Abu Dhabi. En octobre dernier, Bloomberg titrait déjà sur la volonté d'ADQ de fusionner quatre actifs pharmaceutiques de son portefeuille : l'égyptien Amoun, le suisse Acino, l'émirien Pharmax et le turc Birgi Mefar.

Un nouveau fonds souverain a été créé à Dubaï pour superviser tous les investissements du gouvernement. Le Dubai Investments Fund détiendra les actions du gouvernement dans des entités cotées en bourse telles que DEWA, Salik et Dubai Taxi Company (DTC). Il se concentrera sur les investissements en actions, obligations et titres, avec un scope géographique aussi bien local qu'international.



BAHREÏN

Bahreïn va lancer un projet de parc solaire d'une capacité de 72 mégawatts. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'objectif du pays de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici à 2060. Ce futur parc solaire s'inscrit également dans le cadre du plan de Bahreïn qui vise à porter la part des énergies propres dans le bouquet électrique du pays à 5 % d'ici à 2025 et à 20 % d'ici à 2035. L'installation sera située dans la région de Sakhir, au sud de Bahreïn.



OMAN

Le Sultanat d'Oman pourrait devenir un fournisseur d'hydrogène compétitif d'ici 2030. Selon l'Agence internationale de l'énergie (IEA), les ressources énergétiques et les vastes étendues de terres disponibles lui permettraient d'en produire de grandes quantités à faibles émissions. La production d'hydrogène pourrait, de fait, attirer des IDE et accroître les recettes d'exportation du Sultanat, tout en réduisant la consommation de gaz naturel et ses émissions. Pour rappel, Oman vise à produire 1 Mt/an d'hydrogène renouvelable d'ici 2030 et jusqu'à 3,75 Mt/an d'ici 2040.

Oman LNG a signé deux accords de fourniture de gaz naturel liquéfié (GNL) à Shell International Trading Middle East FZE et à OQ Trading. Dans le détail, Oman LNG devrait fournir 0,8 Mtpa de GNL à Shell à partir de 2025 et pendant 10 ans, ainsi que 0,75 Mtpa à OQT à partir de 2026 et pendant 4 ans.



QATAR

Le Qatar a enregistré un excédent budgétaire de 3,2 milliards de dollars au 3e trimestre de 2023, soit une hausse de + 20,4 % en glissement trimestriel. Les revenus budgétaires avoisinent les 17 milliards de dollars, soit une baisse de 9,6 % par rapport au second trimestre de 2023. Les revenus du Qatar sont issus des hydrocarbures (15,6 milliards, + 40,9 % en g.t.), tandis que les autres revenus s'élèvent à 1,4 milliard (- 81,9 % en g.t.). Sur ce troisième trimestre, les dépenses de l'État se sont élevées à 13,7 milliards (- 14,8 % en g.t.). Au total, sur les 9 premiers mois de 2023, le Qatar a enregistré un excédent budgétaire de 11,5 milliards de dollars, supérieur aux prévisions (8 milliards Mds sur l'ensemble de l'année 2023).

La balance commerciale du Qatar est restée excédentaire au troisième trimestre de 2023, à 16,7 milliards de dollars. Les exportations ont atteint 24,7 milliards. Les hydrocarbures en représentent 87 %. Les importations restent relativement stables, avec un montant de 7,9 milliards au cours du même trimestre.



IRAK

L'Irak annonce une réduction de sa production pétrolière.

À compter du 1er janvier 2024, l'Irak mettra en œuvre une réduction supplémentaire volontaire de 220 000 barils par jour (b/j) en coordination avec certains pays membres de l'OPEP+. Cela portera la production totale de pétrole de l'Irak à 4 millions de barils par jour jusqu'à fin mars 2024. Après cette période, et pour soutenir la stabilité du marché, la restauration progressive de ces quantités de réduction supplémentaires aura lieu en fonction des conditions du marché. Cette réduction volontaire complète la réduction de 211 000 barils par jour annoncée précédemment par l'Irak en avril 2023, qui se poursuivra jusqu'à fin décembre 2024. La réduction volontaire supplémentaire s'aligne sur les efforts de l'OPEP+ pour soutenir de manière proactive la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers.

Moody's maintient la notation souveraine de l'Irak à « Caa1 » avec une perspective stable.

L'agence Moody's a maintenu, le 24 novembre, sa notation à « Caa1 » pour le risque de crédit en Irak. L'agence a relevé notamment la faiblesse institutionnelle du pays et la dépendance de l'économie au pétrole. À ce titre, Moody's a noté la vulnérabilité du pays à la transition énergétique mondiale, d'autant plus que de nombreux obstacles institutionnels, sociaux et politiques empêchent le gouvernement d'entreprendre les réformes nécessaires à la diversification de l'économie. La perspective stable est, elle, justifiée par la faible dette publique (notamment externe) et la forte position de la Banque Centrale d'Irak en termes de réserves de devises étrangères (qui s'élèvent selon elle à 110 Md USD). Standard and Poor's avait également maintenu sa notation souveraine à B- en septembre 2023.

Le Fonds irakien pour le développement (Iraqi Development Fund), créé par la loi de Finances 2023-2025 et doté de 769 millions de dollars par an pendant trois ans, a annoncé son premier projet : la construction d'une école. Le IFD doit servir de fonds d'amorçage au développement de projets financés par le secteur privé via six sous-fonds focalisés sur les thématiques de l'environnement, la transformation numérique, le logement, l'industrie, l'agriculture et l'éducation. Le PDG du Fonds, Mohammed al-Najjar (conseiller du Premier Ministre pour les Investissements), espère que des fonds souverains ou agences de développement étrangers abonderont certains de ces sous-fonds. Le Public Investment Fund saoudien aurait déjà manifesté son intérêt.



EGYPTE

Augmentation de 17% du salaire minimum dans le secteur privé en 2024.

Le salaire minimum du secteur privé a été augmenté pour la troisième fois en moins d'un an afin de soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs face aux pressions inflationnistes (38 % en g.a en septembre 2023). Dans un communiqué publié le 27 octobre, le Ministère de la planification et du développement économique a déclaré que les entreprises du secteur privé devront octroyer à leurs employés un salaire brut d'au moins 3 500 EGP (≈ 108 euros) par mois à partir de janvier 2024, contre 3 000 EGP (≈ 92 euros) actuellement. Ce salaire restera toutefois inférieur au salaire minimum brut du secteur public relevé à 4 000 EGP (≈ 123 EUR) depuis le mois de septembre.

Taux de chômage à 7,1% au 3ème trimestre 2023.

Le taux de chômage en Égypte a atteint 7,1 % au troisième trimestre 2023, soit une augmentation de 0,1 point par rapport au trimestre précédent, selon les données publiées le 15 novembre 2023 par l'agence nationale des statistiques CAPMAS. Le chômage a diminué de 0,3 point par rapport à la même période l'an dernier. La population active égyptienne s'élève désormais à 32 millions de personnes, en hausse de 3,2 % par rapport au trimestre précédent, pour une population totale de 105,7 millions d'habitants. Les hommes représentent 82 % de la population active et les femmes 18 %. Par définition, le taux de chômage officiel n'inclut que les personnes entre 15 et 64 ans à la recherche d'un emploi dans le secteur formel, qui représenterait entre 40 et 60% du PIB égyptien

Nouvelle dégradation des perspectives de croissance de l'économie égyptienne.

Le gouvernement égyptien a abaissé de 0,7 % ses prévisions de croissance pour l'exercice budgétaire en cours, selon les déclarations de la Ministre du Plan et du Développement économique, Hala El Said. Selon la Ministre, la croissance devrait s'établir à 3,5% au cours de l'exercice en cours (juillet 2023 à juin 2024), en baisse par rapport à sa précédente prévision de 4,2 %. « Ces prévisions pourraient augmenter ou diminuer un peu en fonction de l'impact de la guerre entre Israël et le Hamas sur nos frontières », a ajouté la ministre. Au mois d'octobre 2023, plusieurs institutions internationales avaient déjà dégradé les perspectives de croissance égyptienne pour l'exercice budgétaire 2023/24.



JORDANIE

Prêt de 50 millions de dollars de l'AFD pour le secteur de l'eau. La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale (MoPIC), Zeina Toukan, s'est entretenue lundi 20 novembre avec une délégation de l'Agence Française de Développement (AFD), dont Cyrille Bellier, directeur du département Balkans, Moyen-Orient et Asie, et Laurent Duriez, directeur de l'agence à Amman, en présence de l'Ambassadeur de France en Jordanie, Alexis Le Cour Grandmaison. En marge de la réunion, le MoPIC et l'AFD ont signé un accord de prêt de 50 millions de dollars. Ce prêt doit cofinancer un projet de la Banque Mondiale visant à améliorer l'efficacité des services de l'eau en Jordanie.

Projet de loi de finances 2024. Le projet de loi de finances pour 2024 a été approuvé le 22 novembre 2023 en conseil des ministres. Le projet sera, a priori, présenté en janvier 2024 au Parlement. Il n'inclut, cette année encore et pour la quatrième fois, aucune hausse d'impôt. Il prévoit un montant de 14,5 milliards de dollars de recettes publiques, en hausse de +8,9 % par rapport à 2023 dont 13,5 milliards de dollars de recettes domestiques et un milliard de dollars de dons étrangers. Le gouvernement anticipe un montant de l'ordre de 17,4 milliards de dollars en termes de dépenses dont 14,9 milliards de dollars de dépenses courantes et 2,4 milliards de dollars de dépenses en capital. Si elles demeurent faibles, les dépenses en capital observeront toutefois une augmentation de +11,8 % par rapport à 2023. La cible, en termes de déficit primaire, pour 2024 est de 2,1 % du PIB contre 2,6 % du PIB en 2023. La dette -hors actifs détenus par le SSIF- devrait ainsi baisser, selon les prévisions du gouvernement, à 88,3 % du PIB fin 2024 (contre 90,6 % du PIB en 2023), une prévision inférieure d'un point de pourcentage à celle du FMI (89,3 % du PIB en 2024).

Alerte sur la baisse des recettes touristiques au Proche-Orient

L'agence de notation S&P Global Ratings estime que le conflit en cours entre Israël et Gaza aura des conséquences significatives sur le secteur touristique au Proche-Orient, en particulier en Égypte, Jordanie et Liban.

Pour l'Égypte, le déclin des recettes touristiques est estimé entre 10 % et 30 %, ce qui pourrait se traduire par une diminution de 4 à 11 % des réserves de change du pays.

Dans le cas du Liban, le scénario d'une baisse de 10 % des recettes touristiques entraînerait une baisse du PIB de 500 millions de dollars et une diminution de 2 % des réserves de devises étrangères. Les pertes économiques directes atteindraient 10 % du PIB libanais dans un scénario de baisse de 30 % des recettes touristiques.

Ce même scénario se traduit en Jordanie par des pertes économiques équivalentes à 4 % du PIB.



MAROC

« Le Maroc a fait preuve d'une résilience remarquable face à divers chocs, dont le plus récent a été le séisme de septembre dernier », selon M. Jesko Hentschel, Directeur pays de la Banque mondiale pour le Maghreb et Malte, lors de la parution du rapport sur le suivi économique au Maroc paru au mois de novembre 2023.

Selon les experts de la Banque mondiale, la croissance économique dans le royaume devrait remonter à 2,8 % en 2023, et ce grâce à une reprise partielle de la production agricole, des services et des exportations nettes. Cette reprise devrait se renforcer à moyen terme et la croissance du PIB réel devrait atteindre 3,1 % en 2024, 3,3 % en 2025 et 3,5 % en 2026. D'autres indicateurs témoignent aussi de la résilience externe du Maroc, notamment une demande extérieure robuste pour les biens et services du pays et des flux d'investissements directs étrangers (IDE) qui restent importants. Par ailleurs, le maintien de l'accès de l'État aux marchés financiers internationaux, malgré le resserrement actuel des conditions financières mondiales, illustre également cette résilience.

Toutefois les experts de la Banque mondiale estiment que les réformes ambitieuses engagées par le Maroc pour améliorer son capital humain et encourager l'investissement privé n'auront l'impact souhaité sur le développement économique et social que si elles sont combinées à d'autres initiatives cruciales, notamment la suppression des barrières réglementaires et institutionnelles qui limitent la concurrence et ralentissent la réallocation des facteurs de production vers des entreprises et des secteurs plus productifs. Par ailleurs, un changement de paradigme est encore nécessaire pour permettre l'autonomisation économique des femmes marocaines, une étape cruciale pour atteindre les ambitions importantes du pays.



ALGÉRIE

Une mission du Fonds monétaire (FMI) en visite à Alger au mois de décembre dernier pour les consultations de 2023 au titre de l'article IV avec l'Algérie a publié à la fin de sa mission une déclaration dans laquelle elle félicite les autorités pour l'adoption d'une nouvelle politique monétaire et bancaire, qui vise à stimuler l'innovation et l'inclusion financières, à moderniser la boîte à outils de la banque centrale en matière de surveillance financière et à réformer l'organisation de la banque centrale et son système monétaire. Par ailleurs, les experts du FMI soulignent aussi que les autorités algériennes ont pris plusieurs initiatives pour renforcer et améliorer le climat des affaires, diversifier l'économie et promouvoir les investissements privés. La mission encourage les autorités à poursuivre dans cette voie de réforme et à supprimer les barrières administratives et rendre les marchés des produits et du travail plus flexibles.

Concernant la croissance économique du pays, elle devrait atteindre 4,2 % en 2023, soutenue par une activité robuste dans les hydrocarbures, l'industrie, la construction et les services. Par ailleurs, le compte courant devrait enregistrer un excédent pour la deuxième année consécutive malgré la baisse des prix des hydrocarbures, et les réserves internationales restent un niveau confortable, équivalent à environ 14 mois d'importations au fin octobre. A court terme, les perspectives sont globalement favorables. La croissance en 2024 devrait rester robuste, l'inflation modérée et le compte courant enregistrerait un léger excédent car les prix des hydrocarbures devraient encore baisser et les importations augmenteraient modérément. Le déficit budgétaire devrait continuer de se creuser en 2024 et serait financé en partie par un prélèvement sur les recettes accumulées des hydrocarbures dans le Fonds de Régulation des Recettes.





**One country, many regions,
the same commitment:
shaping a sustainable
environment now**

As a world leader in essential environmental services,
we are committed to preserving the fundamental elements
of our environment: water, soil, and air – that ensure our future.
SUEZ reaffirms this commitment each and every day, including during the health crisis.

